

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
8 NOVEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
8 novembre 2016, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présent :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Gilbert Rioux	Conseiller siège N° 3
Monsieur	Marc Desrosiers	Conseiller siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme,  
maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

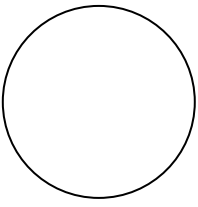
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal  
Suivi au procès-verbal
5. Adoption des comptes
6. Information du maire et des conseillers
7. Résolution TECQ
8. Produits pétroliers
9. Rapport sur les activités financières 2016
10. Signataires de la convention
11. Centraide Bas-Saint-Laurent
12. Travaux communautaires
13. Caisse populaire TPV
14. Calendrier des séances du conseil
15. Dépôts des intérêts pécuniaires des membres du conseil
16. Lettre de remerciement
17. Affaires diverses :
  - A) Table de concertation
18. Période de questions
19. Levée de la séance

01-08-11-2016

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité  
d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.  
ADOPTÉE



02-08-11-2016

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière soit adopté avec la correction d'une coquille au point 12 et d'ajouter chaîne à piton pour le tracteur.  
ADOPTÉE

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

03-08-11-2016

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux, et résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 34 122.58 \$  
ADOPTÉE.

6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un résumé du courrier reçu ainsi que des réunions auxquelles il a assisté.

7. RÉSOLUTION TECQ

04-08-11-2016

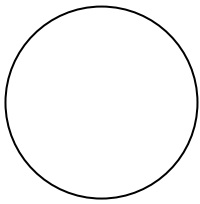
**Attendu que :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Il est proposé par monsieur François Doré**

**Et résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;



- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.  
ADOPTÉE

#### 8. PRODUITS PÉTROLIERS

05-08-11-2016

CONSIDÉRANT QU'un seul soumissionnaire a présenté une offre :

- Les Pétroles BSL : Diesel : 0.9228

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée est conforme;

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu à l'unanimité que le Conseil adjuge l'achat de produits pétroliers à "Les Pétroles BSL";

QUE ce conseil nomme le maire, monsieur Gilles Laflamme et la directrice générale, madame Line Fillion comme signataires de tous les documents afférents au dit contrat.

ADOPTÉE

#### 9. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 2016

Monsieur Gilles Laflamme, maire, dépose le rapport de la situation financière de la municipalité et il sera publié dans le journal municipal

#### 10. SIGNATAIRES DE LA CONVENTION DE TRAVAIL

06-08-11-2016

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité:

Que messieurs Gilles Laflamme, maire, et Gilbert Rioux, conseiller, soient les signataires de la convention de travail avec les employés et une augmentation de salaire de 2% est accordée.

ADOPTÉE.

#### 11. CENTRAIDE BAS-SAINT-LAURENT

07-08-11-2016

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité:

De faire un don de 50,00 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent, région de Mont-Joli.

ADOPTÉE.

#### 12. TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

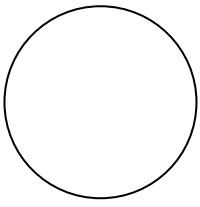
08-08-11-2016

Il est proposé par monsieur Gilbert Rioux

Et résolu à l'unanimité

D'accepter que monsieur Simon Bourgoïn fasse des travaux communautaires pour la municipalité pour un total de 200 heures.

ADOPTÉE.



09-08-11-2016

13. CAISSE DESJARDINS, TPV

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité De demander à la caisse Mont-Joli-Est de La Mitis que la municipalité de Padoue ait un TPV au bureau municipal, et ce sans frais pour la municipalité. Étant donné que l'épicerie Simon Rioux offrait ce service aux citoyens de Padoue et qu'il est maintenant fermé et que la caisse de St-Octave fermera ses portes le 31 décembre prochain, il serait normal qu'un tel service continu d'être offert à nos résidents.

ADOPTÉE

14. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

10-08-11-2016

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gilbert Rioux et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2017**, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20 heures :

<b>10 janvier</b>	<b>14 février</b>
<b>14 mars</b>	<b>11 avril</b>
<b>9 mai</b>	<b>6 juin</b>
<b>4 juillet</b>	<b>1 août</b>
<b>12 septembre</b>	<b>10 octobre</b>
<b>14 novembre</b>	<b>5 décembre</b>

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

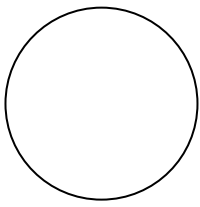
15. DÉPÔTS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Mesdames Clémence Lavoie, Réjeanne Ouellet, messieurs Gilles Laflamme, Gilbert Rioux, Marc Desrosiers, Bertrand Caron et François Doré ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

16. LETTRE DE REMERCIEMENT

11-08-11-2016

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité: Que la municipalité envoie une lettre de remerciement à madame Johanne Pelletier et monsieur Simon Rioux pour le service qu'ils ont rendu à la communauté en gardant leur épicerie ouverte pendant aussi longtemps. ADOPTÉE.



17. AFFAIRES DIVERSES:

A) TABLE DES MUNICIPALITÉS EN REVITALISATION

12-08-11-2016

Il est proposé par monsieur Marc Desrosiers et résolu à l'unanimité:  
De nommer monsieur Gilles Laflamme, maire, madame Clémence Lavoie, conseillère et monsieur Jérôme Simard, président du comité Défi-Relance, d'être les représentants de la municipalité de Padoue à la table de concertation des municipalités en revitalisation de La Mitis.  
ADOPTÉE.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est respectée pour les contribuables qui assistent à la séance du conseil.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

13-08-11-2016

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit et est levée. Il est 21:00 heures.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.

Procès-verbal signé par monsieur Gilles Laflamme, maire le 10 novembre 2016.

